

## DIRECTEUR/DIRECTRICE (H/F)

*Date d'édition : Septembre 2022*

### **Contexte : Les « Fortifications de Vauban » et le Réseau Vauban**

Inscrit en 2008 sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, le bien en série « Fortifications de Vauban » se compose de douze sites fortifiés par l'ingénieur Vauban sous le règne de Louis XIV au 17<sup>e</sup> siècle, qui ensemble illustrent le génie de Vauban et la valeur universelle exceptionnelle (VUE) de son œuvre.

Créé en novembre 2005, le Réseau des sites majeurs de Vauban est une association loi 1901 qui fédère les villes et collectivités responsables des douze sites fortifiés. Présidé par Anne Vignot, Maire de Besançon et Présidente du Grand Besançon Métropole, il est destiné à coordonner les actions en faveur de la conservation, de la gestion et de la mise en valeur de ce patrimoine architectural, urbain et paysager exceptionnel, en collaboration avec l'État/Ministère de la Culture, représenté par la DRAC coordinatrice de Bourgogne-Franche-Comté.

L'équipe salariée du Réseau, la Mission Réseau Vauban, est basée à Besançon. Elle se compose de trois personnes : un directeur/directrice, un chargé de mission Médiation et communication et une chargée de projet pour la révision de la zone tampon du bien.

Le Réseau Vauban est par ailleurs accompagné par un Conseil scientifique pluridisciplinaire.

Principales actualités du Réseau Vauban :

- Le Réseau conduit, avec une mission d'accompagnement, une mise à jour de son projet associatif et de son organisation interne. La fin du chantier est envisagée pour décembre 2022 ;
- Le Réseau assure la coordination des travaux des composantes dans le cadre du rapport périodique à remettre pour fin mars 2023 ;
- Le Réseau coordonne les actions des douze composantes en vue de la célébration du 15<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription en 2023 ;
- Le Réseau anime et coordonne la révision de la zone tampon du bien sur les douze sites. Une finalisation est attendue pour 2023-2024 ;
- Le Réseau pilotera la mise à jour du plan de gestion du bien, dont le dépôt est envisagé en 2024.

## Missions générales du poste

Le directeur/la directrice élabore le projet stratégique et les programmes d'actions annuels de l'association et en assure la mise en œuvre. Il/elle assure la coordination de la gestion du bien en série inscrit au Patrimoine mondial en vue du maintien de la VUE, de la transmission de ce bien et de ses valeurs et de la contribution au développement territorial. Il/elle représente la Présidente en cas d'indisponibilité de celle-ci et coordonne la politique de communication. Il/elle coordonne les partenariats et projets du Réseau Vauban aux niveaux national, européen et international.

## Activités

Dans le cadre de sa responsabilité administrative et financière, le directeur/la directrice :

- Propose la définition des orientations budgétaires ;
- Coordonne et contrôle l'activité budgétaire et administrative de l'association ;
- Supervise les consultations et l'analyse des offres, organise la validation du choix des prestataires et assure la mise en œuvre des marchés ;
- Coordonne la recherche de financements (subventions publiques, fonds européens, mécénat) ;
- Assure l'élaboration et la mise en œuvre du projet stratégique pluriannuel et sa mise à jour, et la mise en œuvre des programmes de travail annuels notamment dans le cadre stratégique de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec l'Etat ;
- Encadre le personnel et supervise son activité ;
- Prépare les réunions statutaires ;
- Informe le président ou son représentant et lui soumet les orientations nécessitant une décision du conseil d'administration lors d'un rendez-vous mensuel ;
- Assure une veille juridique et une veille de l'actualité sur l'évolution législative ayant trait au fonctionnement de l'association et à ses objets.

Dans le cadre de sa mission de coordination de la gestion du bien inscrit au Patrimoine mondial, le directeur/la directrice :

- Coordonne les relations avec les sites composant le bien inscrit et avec les services de l'Etat ;
- Veille à la mise en œuvre du plan de gestion et siège aux comités de suivi des sites ;
- Prépare et anime les réunions ;
- S'assure de la mise en place des commissions de travail internes au réseau
- S'assure de l'actualisation du plan de gestion ainsi que la préparation du rapport périodique ;
- Participe aux réflexions concernant la gouvernance, les grands projets, l'aménagement, la protection et le développement local des sites ;
- Pilote l'organisation des formations, de journées d'études et d'information

organisées par l'association dans le but de renforcer les compétences de ses membres ;

- Oriente et supervise l'évolution du centre de ressources ;
- Assure la coordination du Conseil scientifique et technique.

Dans le cadre de ses responsabilités de représentation, de communication et de partenariats, le directeur/la directrice :

- Anime les relations avec les réseaux partenaires ;
- Informe et prépare l'élu délégué par l'association pour représenter celle-ci aux réseaux partenaires ;
- Propose de nouveaux partenariats stratégiques ;
- Est l'interlocuteur des partenaires mécènes ;
- Supervise la stratégie de communication générale et événementielle de l'association ;
- Coordonne la participation du Réseau Vauban aux projets de coopération.

## **Principaux liens fonctionnels et relationnels**

Le directeur/la directrice est placé sous l'autorité de la Présidente de l'association.

Ses principales relations sont :

- Le personnel ;
- Les élus et référents techniques des sites et des autres membres de l'association
- Les partenaires scientifiques, techniques, financiers, institutionnels (services de l'Etat, etc.) ;
- Les prestataires externes.

## **Environnement et conditions de travail**

- Lieu de travail : Ville de Besançon (possibilité de télétravail) ;
- Grande disponibilité et acceptation d'horaires irréguliers (nombreux déplacements en France et à l'étranger).

## **Compétences requises**

### Compétences générales :

- Compétences managériales : direction d'équipe, optimisation des moyens ;
- Rigueur, esprit d'initiative et sens des responsabilités ;
- Capacité d'animation d'un réseau et d'un collectif ;
- Qualités de communication ;
- Savoir-être : diplomatie, discrétion, résistance au stress (charge de travail dans

un délai restreint), aisance en relations humaines et goût pour la démarche collaborative et le travail en réseau, polyvalence.

### Compétences spécifiques et expériences :

- Connaissance approfondie du Patrimoine mondial et du réseau d'acteurs ;
- Connaissance des enjeux liés à la gestion du patrimoine fortifié ;
- Maîtrise de l'anglais, connaissance de l'allemand appréciée ;
- Maîtrise des outils de travail à distance ;
- Très bonne connaissance du cadre institutionnel (collectivités et ministère de la culture) et des dispositifs de protection et de gestion du patrimoine culturel, naturel et paysager ;
- Niveau de formation : BAC+5 en aménagement du territoire, architecture, urbanisme ou histoire / histoire de l'art.

### **Modalités de candidature**

- Dépôt des candidatures par mail avant le 15 novembre 2022 à l'attention de Mme La Présidente du Réseau Vauban : CV et lettre de motivation envoyés à l'adresse suivante : [secretariat.cabinet@besancon.fr](mailto:secretariat.cabinet@besancon.fr)
- Entretiens en visio-conférence prévus la deuxième quinzaine de décembre.

### Type de contrat :

CDI de droit privé - Statut cadre

### Contacts :

Richard Alvarez, Maire de Neuf-Brisach – [mairie@neuf-brisach.fr](mailto:mairie@neuf-brisach.fr)

Yoann Brossard, Adjoint au Maire de Blaye – [y.brossard@blaye.fr](mailto:y.brossard@blaye.fr)

Anne VIGNOT

Présidente du Réseau des Sites Majeurs de Vauban